



Publié sur *Aisne Nouvelle* (<http://www.aisnenouvelle.fr>)

[Accueil](#) > La poésie libère la parole et les écrits

La poésie libère la parole et les écrits

Par *Aurélie BOURILLON*
Créé le 05/03/2012 14:00

Quand avez-vous commencé à écrire vos premiers poèmes ?

J'ai débuté au début des années 90, au moment de mon divorce. J'ai eu beaucoup de chagrin. Ecrire m'a aidé à passer le cap de cette période de ma vie. Mais j'ai toujours aimé écrire. J'ai aussi rédigé des nouvelles.

Quand j'étais petite, j'étais à l'école la première en français . J'aurais aimé continuer mes études. J'ai appris toute seule à écrire des poèmes. À l'école, on n'en apprenait pas.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

La nature avec les animaux, les fleurs mais aussi le sentiment de peine. J'ai également écrit en patois Picard et sur le sujet de la surdité, une pathologie dont je souffre. Pour le style, je rédige en pieds et je fais attention aux rimes

La médiathèque de Tergnier possède votre ouvrage, Embellie Poétique, un recueil de poèmes, publié en 1994. En avez-vous publié d'autres depuis ?

Non, c'est le seul. Mais j'ai commencé à faire mon autobiographie avec un écrivain public, Frédéric Macaigne. Pourquoi pas pour un second recueil mais je voudrais découvrir la peinture à l'huile. Je peins déjà des aquarelles ou des dessins au pastel. J'aime bien finir quelque chose quand je le commence.

Avez-vous déposé un poème sur les arbres installés récemment à la Médiathèque à l'occasion du Printemps des Poètes (1) ?

Malheureusement non car je ne peux pas me déplacer à pied pour des soucis de santé.

Selon vous, cette manifestation est-elle un bon support pour promouvoir la poésie ?

C'est bien de mettre en place ce genre d'actions. Les arbres à poèmes permettent alors de découvrir le talent de personnes qui se cachent. Avec ces quelques lignes, il ne faut pas se bloquer sur les rimes.

Malgré cette opération culturelle, ne trouvez-vous pas que la poésie est un peu oubliée dans notre société actuelle ?

C'est sûr qu'on n'en parle pas beaucoup, notamment à la télévision. Les émissions l'abordent peu. J'étais d'ailleurs membre d'une association de poésie avec FR3 mais elle a été dissoute.

En outre, je ne comprends pas vraiment la poésie moderne. Il n'y a pas beaucoup de recherche pour la langue française. Les auteurs parlent d'eux.

Je préfère des auteurs comme Victor-Hugo ou Lamartine. Un de mes poèmes parle d'ailleurs de ces poètes. Leurs écrits et leur époque m'inspirent.

(1) Prochaines manifestations prévues à la médiathèque : lecture des textes déposés sur les

Arbres à Poèmes le samedi 10 mars par la Compagnie Topaze à 10 h 30.

« Quatuor d'Interruption Poétique » de la Compagnie Ca va aller les 13 et 14 mars dans différents lieux de Tergnier.

LA QUESTION QUI DERANGE

La poésie est-elle réservée à une élite intellectuelle ?

Je pense que l'élite n'aime pas la poésie. Car dans ce genre littéraire, on peut dire ce que l'on pense de quelque chose. Et ainsi le mettre en chanson avec les mots. Elle doit être accessible à tous.

EN BREF

- Etat civil : Ginette Lassalle est âgée de 83 ans et est née à Villequier-Aumont. Elle habite Tergnier depuis 1984. Elle a une fille et une petite-fille.
- Fonctions : Elle a travaillé durant trois années au Trésor public à Chauny. À partir de 1964, elle s'est occupée du kiosque de presse à la gare de Tergnier, puis à Laon.
- Passions : L'écriture, la broderie, le point de croix, la peinture (aquarelle, pastel).

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Le recueil de poèmes de Ginette Lassalle est dans les rayons de la Médiathèque.

Visuel 1:



URL source: <http://www.aisnenouvelle.fr/article/autre-actu/la-poesie-libere-la-parole-et-les-ecrits>